

LÉGENDES SAMSONIENNES

A. S. Baring-Gould.

Souvenir de mon séjour à Lew-Trenchard House.

J'ai colligé ici plusieurs légendes relatives au Celte qui fonda la petite ville de Dol. La première est empruntée au moine Alain de Lille qui fut l'un des plus vastes esprits du XII^e siècle; la seconde a été trouvée par Jean Leland, personnage ecclésiastique, et le plus illustre antiquaire anglais du XVI^e siècle; quant aux autres, elles sont simplement le résultat de mes enquêtes personnelles¹. Puisse quelque Breton continuer ce travail. Trop paresseux, j'y renonce, car, selon le mot de ce bon Mathurin Régnier, aussitôt que je prends la plume,

« Je crois prendre en galère une rame à la main.

I

COMMENT NAQUIRENT LES FRÈRES DE SAINT SAMSON²

La profane tribu des Saxons ayant chassé de sa cathédrale et sa ville S. Samson, pour lors archevêque d'York, ce pontife passa en

1. Ce léger recueil complète deux articles que j'ai publiés, l'un dans les *Annales de Bretagne* (Avril 1899, pp. 407-410); l'autre dans *L'Hermine*, (octobre 1898, pp. 33-36).

J'ai essayé de peindre l'évêque-abbé de Dol sous ses traits historiques, dans mon *Discours sur saint Samson* (Rennes, Simon, 1898), et dans cinq numéros de *L'Hermine* (décembre 1899, et mois suivants.)

2. Merlini Ambrosii Britannii Vaticinia et prædictiones anglicanæ, in Latinum versæ a Galfredo Monumethensi, una cum D. Alani de Insulis, germani, vii libris explanationum in easdem. — Francofurti, MDCIL (pp. 32, 33, 34).

Armorique, où il fonda le siège métropolitain de Dol. En ce voyage il était accompagné de ses six frères, saints et magnifiques religieux, qui brillèrent par leurs vertus et dont les noms doivent être écrits : Melanius, Matutus, Maclovius, Pabutual, Paternus et Wasloeus. Tous occupèrent des sièges épiscopaux dans l'église de Dieu, et sont devenus célèbres sous le titre des Sept Saints de Bretagne; c'est donc vraiment le lieu de vous faire ouïr à leur sujet une belle merveille.

Je vais vous raconter de quelle manière les Sept virent la lumière, le même jour, à la même heure, par l'effet d'un même accouchement. M'est avis que le sujet est délectable, et de bonne et sainte édification.

Leur mère était une noble dame, jolie de corps, loyale de cœur, mais qui prétendait à tort qu'une femme ne pouvait mettre au monde plusieurs enfants à la fois, si elle n'avait en commerce charnel avec autant d'hommes qu'elle donnait de jumeaux. Cette idée la faisait mal penser et dire follement des épouses à qui le Seigneur Dieu envoyait deux ou trois fils en même temps. C'est pourquoi le créateur de la nature, voyant les mères injuriées par les fâcheux blâmes de cette femme, résolut de mettre un terme à son éloquence, en faisant de sorte qu'elle enfantât sept garçons d'une seule couche.

Comment cet étrange enfantement put-il se produire? Point n'aurai l'audace de vous l'expliquer, mais vous pourrez en savoir plus long si lisez à ce sujet le Docteur Universel, l'ami du benoit Saint Bernard, qui dans son gentil latin, discute la chose par le menu.

Or la dame fut ennuyée, comme le comprendrez! Et voilà! Qui d'autrui parle avec malignité ne sait ce qu'à l'œil lui pend. Elle appela une de ses servantes en qui elle avait ferme fiance, et lui ordonna avec maintes larmes et soupirs: « Jetez sans retard ces jumeaux dans les eaux du fleuve voisin, afin qu'ils meurent sans que personne le sache. » C'est un crime, songeait la servante, toutefois que ne dois-je pas faire pour conserver l'honneur de ma maîtresse, et qui oserait m'imputer à vitupère de lui avoir obéi en abandonnant ces petits à la tutèle de notre Seigneur Dieu!¹

1. Toute la première partie de notre récit rappelle la première partie de ce délicieux *Lai du Frêne*, où l'archevêque de Dol dénoue le roman-légende par le mariage du beau Guérin (*Die lais der Marie de France*, Karl Warnke et Reinhold Köhler. Halle, Max Niemeyer, 1885).

Elle emportait donc les enfants, lorsqu'elle rencontra un évêque. C'était un saint. Pour ce qu'il fut étonné des manières de la jeune fille, et de la rougeur de son minois, et du tremblement de ses mains blanches, et qu'il était poussé d'un instinct céleste, il la pria de s'arrêter et lui demanda quel était son fardeau. Lors elle hésita en ses réponses et finit par tout avouer. L'évêque tant bon et tant bénin regarda les fillots pleins d'élégance qui souriaient aux premiers rayons de la vie, et pensant que ces tendres créatures étaient condamnées à la malemort, il fut ému en ses entrailles, et il les prit en son hôtel, les baptisa et les confia à des nourrices qui n'avaient pas mauvaise langue. Voire, Voire ! les pauvrets grandirent : ils furent institués en toute discipline convenante, et devinrent exquis en beauté et courtoisie ; enfin ils atteignirent les hauts sommets de la science et de la chrétienne sagesse.

Je n'ai point autre chose à vous dire touchant le glorieux Samson, archevêque d'York, et ses six frères ; accueillez d'une œillade bienveillante ce commentaire des paroles de Merlin divinement encloses en sa prophétie : « le pasteur d'York partagera les louanges des Sept au royaume d'Armor¹. »

II

SAINT SAMSON A OXFORD²

Lorsque le roi Brutus quitta la ville de Troie incendiée pour se réfugier en Grande-Bretagne, il ne manqua point d'amener avec lui des philosophes grecs qui s'exprimaient dans le breton le plus pur. Est-il quelqu'un si rude d'esprit qu'il ne sache que cette langue fut parlée jadis même au paradis terrestre ? Le prince leur

1. Sur les Sept Saints de Bret., voir GUILLOTIN DE CORSON, *Sem. rel. de Rennes*, n° du 17 décembre 1887 ; — TRÉVÉDY, *Le pèlerinage des Sept-S.*, in *Bull. de la Soc. archéol. du Finistère*, 1896 ; — ROBERT, *La grande verrière de Dol*, Rennes, 1893, chromolith. de la p. 18 ; — dans BOUCHART, *Croniq.*, gravure du feuillet 37, (édit. de Rennes, 1886)...etc...

2. LELAND, *Itinerary*, 3^e édit., Oxford, 1769 ; vol. IV, p. 167.

donna, pour s'ébattre à leur aise en leurs intellectuelles disputes, un lieu qui tira de leur pays d'origine l'appellation harmonieuse de Grécélade.

C'est là que notre saint Samson, archevêque d'York et plus tard évêque de Dol en Petite-Bretagne, fit ses études.

Inutile aujourd'hui de chercher Grécélade sur une carte ; seul le souvenir de son nom a subsisté, car le canton qui devait être un jour Oxford apparaissait si frais, si charmant, si bien situé, que nos philosophes ne purent résister à la joie d'y transporter bientôt leur école.

Hélas ! les innombrables étudiants du *Gué des Bœufs* ne se doutent guère qu'ils possèdent parmi leurs prédécesseurs un tel patron.

III

L'ÉCUELLE DE SAINT SAMSON

Le beau jour d'été où vous irez voir la merveille du Mont-Saint-Michel, peut-être trouverez-vous une heure et demie à dépenser dans l'insipide village de Pontorson. En ce cas, croyez-moi, n'arpentez pas ce que ces bons Normands appellent leurs boulevards, descendez plutôt la route qui est plus ou moins parallèle à la ligne du chemin de fer, passez sous le pont qui permet à la locomotive de franchir d'un tour de roue le triste Couesnon, et suivez le sentier qui borde la rive gauche du fleuve vaseux. Vous n'aurez pas cheminé deux kilomètres vers le sud que vous apercevrez dans les champs voisins une métairie nommée par les paysans « la ferme de l'île¹. »

Allez-y. On vous toisera des pieds à la tête, mais si vous avez mine d'un brave homme, vous serez bien reçu. Et en avant, le cidre ! Il n'est pas bon, oh ! non ! du moins il est offert de grand cœur.

Puis on vous montrera, dans la cour, à côté d'un vieux puits qui a quelque quarante-huit pieds de profondeur, une belle cuve de granit d'un seul morceau. Elle a environ un mètre et demi de diamètre et

1. Sur les cartes d'État-Major, on marque « l'île Saint-Samson ».

un demi-mètre de profondeur ; à l'extérieur elle porte des croix de saint André cerclées, dont six sont encore bien visibles. Malheureusement elle a servi d'auge, a été percée d'un trou pour l'écoulement de l'eau, et a été dégradée. — Qu'est-ce que cet objet ? demandai-je. — C'est l'écuelle de saint Samson ! — Diable ! repris-je, il était plus affamé que son cousin le roi Arthur, dont j'ai vu à Tintagelles coupes minuscules creusées dans la falaise.

Pour les archéologues ce curieux monument est une cuve baptismale qui peut remonter à la fin du VI^e siècle¹.

Ajoutons qu'il y a quelques années on a relevé dans cet endroit les traces d'un cimetière ; un cercueil de pierre a été sottement brisé, mais on a conservé une statuette de la Vierge d'un caractère archaïque.

Il est permis de regarder comme certain que le fondateur de Dol établit en ce lieu un monastère-paroisse, qui, dès l'origine, porta le titre d'*Ile Saint-Samson* ; car les anciens hagiographes appellent fréquemment les monastères celtiques du nom d'îles².

Toujours est-il que vraiment la ferme mérite cette dénomination en hiver, puisque, durant cette saison, elle est totalement environnée d'eau. Aussi les gens du pays n'hésitent pas à faire voir, à quelques centaines de mètres de cette demeure, un rocher où l'on attachait jadis les gros vaisseaux.

IV

LE CHAR DE SAINT SAMSON À ROTIGNON³

Se rendant à la cour de Paris, Samson traversait la Beauce. Le vieil hagiographe nous peint d'un trait ce plateau qu'on voit se perdre à l'horizon sans collines et sans halliers⁴. Or, loin de toute

1. Voir A. DE LA BORDERIE, *Hist. de Bretagne*, t. I, p. 420.

2. *Some aspects of the christian church in Wales during the fifth and sixth centuries*, by Hugh Williams. London, 1895, p. 59.

3. Dom PLAINE, *Vit. S. S.*, lib. II, ch. 21.

4. *Nulla silva apparente, sed plana terra...* (loc. cit.)

habitation, le saint eut le déplaisir de voir une roue de son char se briser, et ce vulgaire accident de voiture lui faillit être fatal. Il raconta ce petit épisode de voyage à Childebert¹, et cette brute qui débordait de piété lui donna la terre où l'aventure avait eu lieu. Rien de plus pressé pour l'abbé que d'y bâtir un monastère ; il le nomma d'un vocable breton qui signifie « le couvent de la roue. » Mais cet établissement n'a pas dû subsister très longtemps.

Rotignon fut jadis un ancien fief. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un hameau de la commune de Laons², et il n'a nullement conservé le souvenir de son fondateur.

V

LE BRAS DE SAINT SAMSON

« Demain nous partirons pour La Roche-Guyon. C'est un joli village, au bord de la Seine, entre Mantès et Bonnières. » Ainsi parle le *Bel Ami* de Guy de Maupassant, et, bientôt après, nous voyons Suzanne, l'héroïne du romancier, ravie de courir dans ces prés délicieux et de pêcher à la ligne. Il paraît que cet amusement a des attrait mystérieux en ce pays, puisque, durant son séjour à Hautile, bourg voisin de la Roche-Guyon, le grave Boileau n'y pouvait résister. Vous vous rappelez les vers :

Quelquefois, aux appas d'un hameçon perfide,
J'amorce en badinant le poisson trop avide.

Mais ce petit coin de terre a d'autres souvenirs moins profanes. Aux temps très anciens, il eut pour seigneur Germer, qui devait un jour se réfugier au *pénit* fondé par saint Samson et l'illuminer de sa sainteté. Sans doute c'est grâce à ce pieux personnage que le

1. Je crois que le second voyage de Samson à Paris eut lieu vers 550-558. Toutefois il n'est pas impossible qu'il s'agisse ici d'une donation faite par Clotaire I^{er}, car, chez nos vieux hagiographes, le nom de Childebert n'est souvent qu'un titre générique qui désigne les princes gracieux pour les moines.

2. Canton de Brezolles, arr. de Dreux, dép. d'Eure-et-Loir.

culte du bienheureux Celte s'est établi à La Roche-Guyon. Quoi qu'il en soit, la paroisse possède des reliques de l'évêque-abbé, et voici un usage populaire qui s'est conservé en ce lieu au moins jusqu'à la révolution.

Dans les temps de sécheresse on portait ces ossements en une procession solennelle, et on les trempait non pas dans la Seine, mais dans un petit canal qui aboutit au fleuve et qui porte encore aujourd'hui le nom de *Bras de saint Samson*¹. Si l'on en croit les traditions, à peine ce rite était-il accompli que le ciel se couvrait de nuages et la soirée ne se passait pas sans qu'il plût en abondance.

Le prince des pédants avait donc raison de s'exclamer dans son épître : « Oh ! champs aimés des cieux ! »

VI

LE PATRONAGE DE SAINT SAMSON

J'ai vainement essayé de découvrir quelques traditions populaires sur notre Celte, soit à Clermont-en-Bauvaisis², dont il est le patron,

1. Ce nom tient à la portion de la relique qu'on baignait dans ce canal. L'église paroissiale possède toujours un os de l'avant-bras de notre héros. Décidément, je me demande combien il avait de bras, tant les restes en sont nombreux !

Sur les reliques de S. S., consulter :

DERIC, *Hist. Ecclés. de Bret.*, t. II, p. 563, note 3 (édit. de 1847).

PLAINE, *Vita S. S.*, pp. XXX et XXXI.

LOTH, in *Rev. Celtiq.*, t. XI, pp. 491 et 492.

GRETE, *Les reliq. de S. Jacques du Haut-Pas*, Paris, 1898.

L'Avant-garde de l'Ouest, 4^e année, n° 44 ; et *Journal de Dol*, 5^e an, n° 209.

Ajoutons que l'église de *Moyenneville*, au diocèse d'Amiens, garde une relique de 7 à 8 centimètres de longueur, étiquetée « *Ex ossibus brachii S. Samsonis.* » etc...

L'église de *S. Samson de bon fossé*, au diocèse de Coutances, a une relique de son patron, mais celle-ci a été donnée à la paroisse, il n'y a pas de longues années, par la cathédrale de Rennes, etc.

2. En 1874, l'église de Clermont inaugura un beau vitrail représentant la légende de S. S. (voir *Le Semeur de l'Oise*, n° du 30 juillet 1874.)

soit à Saint-Samson de la Rocque¹, où il a une statue et point de dévots.

Tel est le sort de nos vieux saints locaux : on les néglige ; ceux-là mêmes qui sont chargés de veiller à leur culte les oublient trop souvent pour des noms plus jeunes. Ce pourrait être l'objet d'un piquant paragraphe à joindre au chapitre *De la Mode* dans LA BRUYÈRE. Eux cependant ont formé nos pères et ont réjoui leur cœur, et dans le ciel sombre de ces temps barbares, comme dirait le poète, ils ont jeté des éclairs au son de leurs paroles :

Con le parole muover le flammette !

F. DUINE.

Collège de Juilly, 8 mai 1900.

1. Depuis la révolution, la paroisse de Saint-Samson qui était dans la vallée de la Risle a été réunie à celle de la Rocque qui est sur la falaise, au bord de la Seine.

C'est dans les environs que l'évêque-abbé avait fondé son *pénit*. Il ne reste aucun vestige de cet établissement.